

# PROFESSEUR MODOU FALL, SECRETAIRE GENERAL DU COMITE SENEGALAIS POUR LA CHIMIE « Nous pensons que Monsieur le Président n'est pas informé des activités de notre association »

Le Comité Sénégalais pour la Chimie abat un travail titanesque dans l'ombre. Ces éminents scientifiques font honneur au drapeau national. Cependant, ils auraient voulu être un peu plus soutenus par nos différentes autorités. Très dynamique, le Pr Modou Fall est d'avis que le GSC doit franchir un nouveau palier et cela ne pourra se faire qu'avec l'appui du plus grand nombre et surtout du Président de la République.

## Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Je vous remercie. Je suis Modou Fall, Professeur Titulaire de Chimie à la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, et Secrétaire général du Comité Sénégalais pour la Chimie.

Parlez-nous, M. Fall, de votre structure.

Le Comité Sénégalais pour la Chimie (en abrégé CSC) est une association regroupant les chimistes sénégalais de tous horizons : universités, centres de recherches, industries, administration centrale, etc. Il a pour objectifs principaux de rapprocher les mondes académique et industriel, d'organiser des manifestations scientifiques de vulgarisation des résultats de la recherche appelées Journées Annuelles de Chimie du Sénégal, de jouer un rôle d'alerte et de veille et d'adhérer aux instances internationales. Le CSC a été créé le 30 novembre 2013 et a obtenu son récépissé le 2 avril 2014. Le siège social provisoire se trouve à la Faculté des Sciences et Techniques de l'UCAD et nous espérons avoir un siège fonctionnel bientôt.

## Concrètement, avez-vous atteint vos objectifs ?

Nous pouvons dire oui, car depuis 2014, nous avons organisé cinq manifestations scientifiques sur des thèmes d'intérêt général. Il y a d'abord eu le colloque d'avril 2014 sur la Pharmacopée et les plantes médicinales, puis quatre éditions de Journées Annuelles. La première a eu lieu en novembre 2015 sur le thème du traitement des déchets industriels, ménagers et biomédicaux, en collaboration avec les trois ministères en charge respectivement de l'environnement, du développement local et de la santé. Les 2èmes journées ont été organisées en partenariat avec la SOACHIM-Sénégal en juin 2016 dans le domaine de l'énergie, sous le parrainage et la présidence effective du Ministre de l'Intégration Africaine de l'époque, Monsieur Khadim Diop. La 3ème édition s'est déroulée en juin 2018, à l'ISRA, en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture. Enfin les 4èmes journées ont récemment eu lieu à Bambey, en coopération avec l'Université Alioune Diop. Elles ont été parrainées par le Ministre du Commerce portait sur le thème « Contrôle de qualité et sécurité des aliments ». Le Laboratoire National



d'Analyses et de Contrôle et la Division de la consommation et de la sécurité des consommateurs y ont activement participé.

Après chaque édition des Journées annuelles, un rapport général est publié, avec des conclusions et résolutions destinées à tous les acteurs. Ceci nous permet de jouer notre rôle d'alerte et de veille. Par exemple, dans le rapport général des Journées de 2015, nous avions attiré l'attention sur les effets néfastes de la décharge à ciel ouvert de Mbeubeuss et préconisé le recours à des centres d'enfouissements techniques réglementaires. L'adhésion aux instances internationales est effective avec l'admission du CSC en avril 2014 à l'Union Internationale de Chimie Pure et Appliquée (IUPAC de son acronyme anglais). Présentement, seuls 4 pays Africains en sont membres : Afrique du Sud, Égypte, Nigéria et Sénégal.

## Justement, parlez-nous un peu, Professeur, de l'IUPAC et de votre contribution.

L'IUPAC est une organisation internationale, non gouvernementale, qui traite de questions planétaires dans le domaine des sciences chimiques. C'est l'autorité mondiale en matière de nomenclature et de terminologie chimiques. Elle contribue à la résolution de problèmes mondiaux touchant tous les aspects de la chimie. L'IUPAC organise tous les deux ans son assemblée générale, couplée au congrès mondial de chimie. Le CSC a participé, depuis sa création, à toutes ces AG : Busan (Corée du Sud) en 2015, Sao Paulo (Brésil) en 2017 et Paris en 2019. Lors de cette dernière édition, le Dr Pape Abdoulaye Diaw, jeune enseignant-chercheur à l'UADB a été doublement primé pour avoir présenté l'un des 20 meilleurs posters, sur environ 1200. Il était le seul Africain à monter au podium.

D'autre part, nous avons quatre membres dans les différents organes de l'IUPAC et l'un de nos représentants, le Pr Mayoro Diop a participé en 2016 au processus d'attribution de noms et de symboles aux quatre nouveaux éléments découverts en 2015.

Le CSC n'est donc pas dans l'IUPAC pour faire de la figuration. Mais cette présence a un coût, et nous sommes soutenus dans cette adhésion par la Société Africaine de Raffinage, à

travers une convention de partenariat entre nos deux structures. Je vous informe qu'au terme de ce partenariat, la SAR est devenue l'unique entreprise africaine membre de l'IUPAC et a confié la gestion de son adhésion au CSC. Vous me permettez donc de féliciter et de remercier Monsieur Serigne Mboup, Directeur Général de la SAR et toute son équipe, et d'appeler solennellement les autres industries chimiques (ICS, SOCOIM, etc.) à soutenir notre association par des partenariats analogues.

## Quelles sont les ressources de votre association ?

Conformément à nos statuts, nos ressources proviennent des cotisations et libéralités des membres et d'autres revenus tirés de l'accomplissement des objectifs et autorisés par la loi et les règlements en vigueur. Par exemple, lors des Journées annuelles ou lors de nos participations aux manifestations internationales, nous nous adressons à nos partenaires naturels que sont les Universités, le Ministère de l'Enseignement supérieur que nous avons adopté comme ministère de tutelle, l'Académie Nationale des Sciences et Techniques, etc. Nous recherchons aussi des sponsors, mais j'avoue que c'est extrêmement difficile.

## A part l'IUPAC, avez-vous d'autres relations au plan international ?

Effectivement. Le CSC est également membre de la Fédération des Sociétés Africaines de Chimie. Nous avons participé en septembre 2019 à Gaborone à son Assemblée générale. A cette occasion, notre pays a été choisi pour accueillir la 9ème édition en 2023, l'organisation de la 8ème édition en 2021 étant confiée à la Tunisie.

Par ailleurs, il y a un mois, nous avons participé aux Journées Internationales de Chimie de Mauritanie, à l'invitation de la Société Chimique de Mauritanie. Avec une délégation de huit membres, le Sénégal a fait forte impression aux côtés de participants venus du Maroc, de Tunisie, de France et d'Italie et de collègues du pays hôte. Un nouveau pont va être établi avec ce pays frère car nous allons dans l'avenir coopérer étroitement.

De plus, nous avons rencontré à Nouakchott nos homologues de la Société Chimique de Tunisie, qui préparent activement le premier Congrès International Francophone de Chimie, dénommé CIFRAC 2020. Selon eux, le Sénégal, pays du Président-poète Léopold Sédar Senghor, ne doit pas manquer cette édition historique au pays du Président Habib Bourguiba. Le président de la Société Chimique de Tunisie et Chairman de CIFRAC 2020 nous a officiellement invités à participer au congrès prévu en mars 2020, avec des facilités accordées aux Sénégalais. Les organisateurs de CIFRAC 2020 souhaitent vivement une présence massive et de haut niveau du Sénégal en raison des enjeux, notamment pour les futures éditions, dans le sillage du rôle de pionnier que nos deux pays ont joué dans l'histoire de la Francophonie.

## Vous voulez dire que vous comptez

## organiser l'édition suivante du CIFRAC à Dakar ?

Pourquoi pas. Nous serions preneurs, voire demandeurs. Vous savez, ces manifestations scientifiques font partie des activités normales d'un chercheur, qui a besoin de communiquer sur ses résultats de recherche, mais également de s'imprégner des nouveautés dans son domaine. Jusqu'ici, le CSC n'a organisé que des manifestations nationales. Une manifestation internationale de grande envergure à Dakar serait effectivement la bienvenue, mais nécessite des moyens.

## Avez-vous eu le soutien des représentations francophones au Sénégal ?

Nous recherchons d'abord des moyens pour participer à CIFRAC 2020 en Tunisie. Nous avons demandé des soutiens à une éventuelle candidature sénégalaise pour l'organisation de la deuxième édition. Nous nous sommes adressés à la Direction de la Francophonie du Ministère des Affaires étrangères, au Ministère de l'Enseignement Supérieur, à l'Ambassade de France au Sénégal, à l'Institut Français du Sénégal et à Monsieur le Recteur de l'UCAD. D'autres organismes comme l'Agence Universitaire de la Francophonie seront saisis en temps opportun.

## Avez-vous un message à l'endroit des autorités de ce pays ?

D'abord, ce sera un message de remerciements. Toutes les éditions des Journées Annuelles ont été parrainées par des Ministres, avec, dans la quasi-totalité des cas, des conférences plénières mettant en exergue les activités des dits ministères en rapport avec le thème général. C'était le cas le mois passé à Bambey, où Madame Assome Aminata Diatta aurait présidé la cérémonie d'ouverture, sans ce regrettable aléa.

Mais nous pensons sincèrement que l'Etat du Sénégal peut aller plus loin et ne pas rester insensible lorsque des patriotes font flotter l'étendard de la nation dans les instances internationales du savoir. Un projet de partenariat avec la Direction de la Recherche et de l'Innovation du Ministère de l'Enseignement Supérieur est dans le circuit depuis 2016. Nous appelons l'actuel Ministre, le Docteur Cheikh Oumar Hann, à concrétiser ce projet. Par ailleurs, il existe un arrêté ministériel dévoilant les structures à caractère philanthropique, éducatif, scientifique, etc., en faveur desquels peuvent être effectués des dons déductibles de l'assiette des impôts sur les revenus. La liste donnée dans l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances daté du 31 juillet 2013 compte six organismes très importants certes, mais aucun ne peut être qualifié de scientifique. Nous souhaitons vraiment être ajoutés dans cette liste.

Enfin, nous pensons que Monsieur le Président de la République n'est pas informé des activités de notre association. Nous souhaitons qu'il puisse aménager dans son agenda un moment pour recevoir CSC. Pour terminer je vous remercie de m'avoir accordé cet entretien. ■

Recueillis par Moustapha LO